



Le 18/02/2021

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Début: 20 HEURES 15

Présents: Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joel BERTHELEMY, Marianne RENAULT, Sébastien AUBRY, Cyril BARRABE, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Marie-Pierre GAUBERT, Bertrand DECAUX, Frédéric DURAND, Justine QUIBEL, Delphine HEBERT, Isabelle DAGUENET

Absente excusée: Solange SANCHEZ

Secrétaire de séance: Joel BERTHELEMY

Le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 08/12/2020 est approuvé à l'unanimité

FINANCES

Renouvellement du contrat CONVIVIO

Suite à une réunion avec les acteurs concernés il est prévu de reconduire le contrat aux mêmes tarifs que l'année précédente. Les repas contiennent 20% de BIO.

Proposition approuvée à l'unanimité

Subventions pour le mur de soutènement

Le montant des subventions à prévoir par la DETR et le Département est évalué à 80% du montant du marché.

Accepté à l'unanimité

Subventions pour la vidéosurveillance

Le montant des subventions à prévoir par la DETR, le Département et la Métropole est évalué à 80% du marché.

Accepté à l'unanimité

Subventions pour les cheminements Ad'Ap

Le montant des subventions à prévoir par la DETR, le Département et la Métropole est évalué à 80% du marché.

Accepté à l'unanimité

Subventions pour la réhabilitation énergétique des batiments communaux

Le montant des subventions à prévoir par le DSIL, le Département et la Métropole est évalué à 80% du marché.

Accepté à l'unanimité

Missions et honoraires architecte et bureau d'études pour la rehabilitation énergétique des batiments communaux.

Le devis de l'architecte s'élève à: 4800€ HT

Le devis du bureau d'études s'élève à: 32 000€ HT

Proposition acceptée à l'unanimité

Mur de soutènement

Les montants des 3 devis sont les suivants:

EIFFAGE 95 701,34€ HT

GAGNERAUD 60 966,37€ HT

ETN 68 605€ HT

L'offre d' ETN est retenue: 13 pour - abstention de Sébastien AUBRY

Cheminements Ad'Ap

Les montants des 4 devis sont les suivants:

EIFFAGE 58 207€ HT

GAGNERAUD 69 988 HT

ETN 50785 HT

TROLETTI 54358 HT

L'offre d' ETN est retenue: 13 pour - abstention de Sébastien AUBRY

Videoprotection

Les montants des 3 devis sont les suivants:

SPGO 9 766,56€ HT

ANTE 8 371,03€ HT

BERSOULT 703,73 HT + 7 037,18 HT soit 7 740,91€ HT

L'offre ANTE est retenue: 13 pour - abstention de Justine QUIBEL

Questions diverses

Dominique ROUSSEAU indique qu'il est en possession de plusieurs devis pour l'escalier du gîte rural. Chaque devis est différent de part son montant et les délais d'exécution des travaux. Une décision sera prise prochainement.

En prévision d'inondation en cas de forte marée il est prévu l'achat de motopompes. L'ensemble du conseil est favorable pour en acheter une.

Une société a fourni un devis pour le curage des fossés du marais. Ce devis va être transmis aux propriétaires et locataires des terrains concernés ainsi qu'à l'association "les pieds dans l'eau". La commune souhaite participer aux frais de remise en état.

Action sociale

Marianne RENAULT indique que la commune s'est mobilisée pour aider à la prise de rendez-vous pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans. 7 rendez-vous ont été pris mais nous sommes tributaires de la disponibilité des vaccins. 7 rendez-vous ont été pris 17 sont encore à prendre.

Aménagement des écoles

Une première réunion a eu lieu avec l'équipe enseignante, la commission enfance-jeunesse et la commission patrimoine-travaux. Des idées ont été avancées qu'il faudra confirmer le mois prochain. Dominique ROUSSEAU fait état de 20 départs en fin d'année scolaire non compensés en totalité d'où le risque d'une fermeture de classe.

Egalement porté à la connaissance de tous: La carrière ACTIVERT actuellement en phase d'exploitation a dépassé les limites d'extraction. Une action est en cours pour connaître le préjudice communal et demander un dédommagement.

Fin : 23 heures

